



Les pesticides utilisés en ville sont principalement des herbicides

Les pesticides *en ville*

En ville, les pesticides sont souvent épanchés sur des sols imperméables, à proximité d'avaloirs, de caniveaux ou de fossés. Les risques de transfert vers les cours d'eau sont donc très conséquents, ils sont estimés de 2 à 20 fois plus importants que ceux provenant de l'agriculture.

Le saviez-vous ?

Jusqu'à 40% des quantités épanchées en ville peuvent être lessivées vers les cours d'eau, contre 1% environ pour des terres cultivées ou des pelouses !

En adoptant de nouveaux modes de gestion des espaces verts, les collectivités locales peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité de notre environnement.

Ma commune s'engage *dans le Zéro Phyto !*

La réglementation interdit l'usage des pesticides dans les espaces publics depuis le 1er janvier 2017, exceptés pour certains espaces où leur usage est encore autorisé (les cimetières par exemple).

De nombreuses communes s'étaient d'ores et déjà engagées à ne plus utiliser de pesticides du tout, avant même la mise en place de la réglementation.

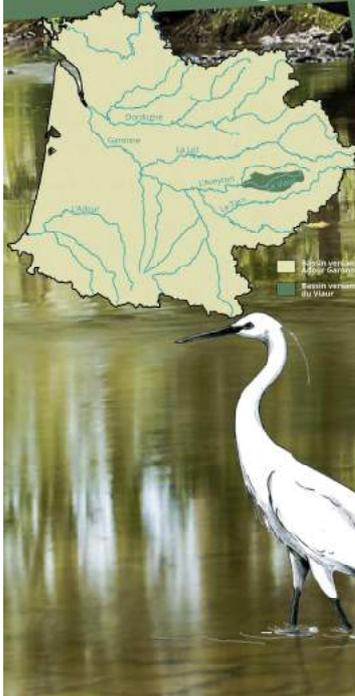
Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur, fidèle à ses missions de préservation de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques, a accompagné les communes du territoire dans la réalisation de plans de désherbage adaptés aux obligations fixées par la loi.



Exposition réalisée par le Syndicat du Bassin Versant du Viaur dans le cadre de son opération d'accompagnement des communes dans la sensibilisation de la population à l'application du zéro phyto dans les espaces publics. Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental de l'Aveyron. Merci au page et illustrations : Laurie de Brémond, la-illustration.com



Les pesticides : *quelques données*



Sur le bassin Adour Garonne en 2014,
99% des points de suivi en rivière et
58% des points de suivi des eaux
souterraines présentaient une contamination
par les pesticides.

De manière générale, les herbicides sont les
plus détectés.

Le saviez-vous ?

Le **glyphosate**, désherbant total
couramment utilisé en zone non agricole,
et son produit de dégradation l'AMPA se
retrouvent ainsi dans plus de 50 % des
analyses réalisées sur cours d'eau. C'est
également la molécule la plus vendue sur le
bassin Adour-Garonne, avec 1 900 tonnes
sur les 14 000 tonnes vendues au total. On
estime à 10 % son utilisation en zone non
agricole.

Dans les eaux souterraines, le
S-métolachlore et l'**alachlore**
présentent les taux de détection les plus
importants. L'atrazine (et ses produits
de dégradations) qui est pourtant
interdite à l'utilisation depuis 2003 est
encore fréquemment retrouvée dans les
milieux souterrains, démontrant ainsi la
rémance de ces produits (persistance
d'un produit et de son action dans l'eau
malgré l'arrêt de son usage).

4 bonnes raisons *de s'en passer !*



1 Pour préserver la santé des populations et
des agents d'entretien des communes qui
appliquent ces produits.



2 Pour réduire les coûts de traitement des eaux
destinées à l'alimentation en eau potable.



3 Pour préserver nos rivières, nos nappes
phréatiques et la qualité de notre eau.



4 Pour préserver la biodiversité.



Exposition réalisée par le Syndicat du Bassin Versant du Viaur dans le cadre de son opération d'accompagnement
des communes dans la sensibilisation de la population à l'application du zéro phyto dans les espaces publics.
Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental de l'Aveyron.
Mise en page et illustrations : Laurie de Brémond, la-illustration.com



Mais alors, *comment s'en passer ?*

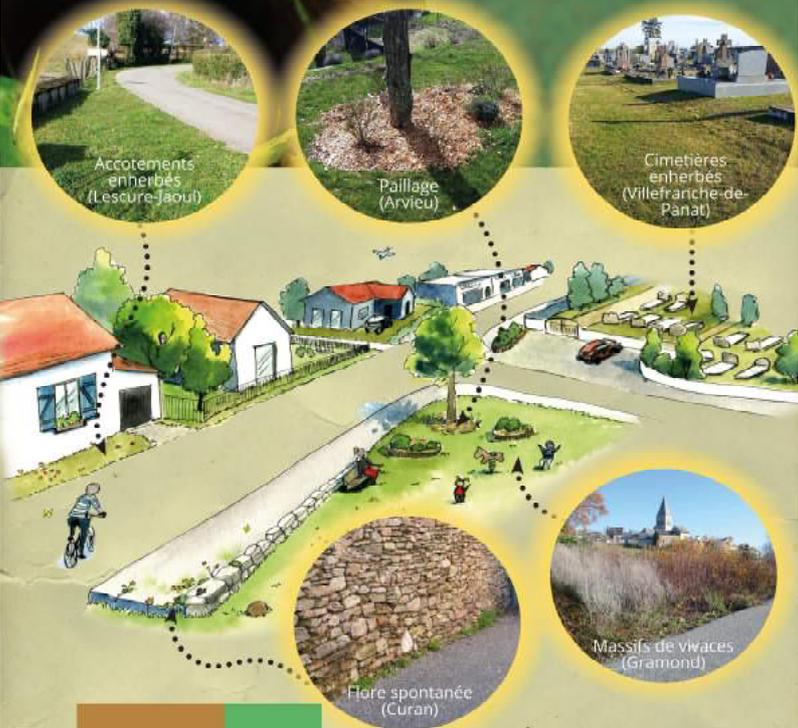


La gestion différenciée des espaces verts

Entretien sans désherbant chimique impose une gestion différente des espaces en fonction de leur usage, avec par exemple un plan de tonte définissant des zones tondues, d'autres fauchées ou encore en laissant la végétation naturelle s'exprimer. Les espaces sont toujours entretenus mais l'approche est différente.

Elle consiste à adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace vert. Il s'agit d'appliquer la bonne gestion au bon endroit.

À l'échelle d'une commune, cette gestion se traduit par une diversité d'espaces verts où chacun peut trouver son bonheur ! Il y a des espaces pour se détendre, jouer, et des endroits où observer des plantes et des insectes...



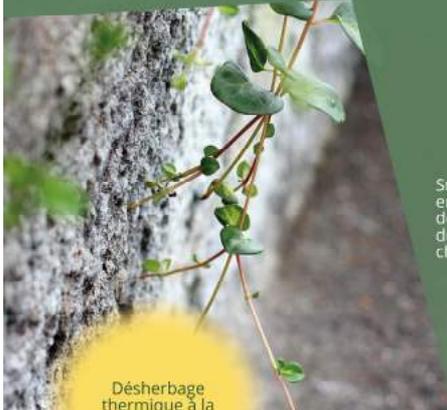
Exposition réalisée par le Syndicat du Bassin Versant du Vaur dans le cadre de son opération d'accompagnement des communes dans la sensibilisation de la population à l'application des agro phyto dans les espaces publics. Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental de l'Aveyron. Mise en page et illustrations : Laurie de Brébisson, la-illustration.com



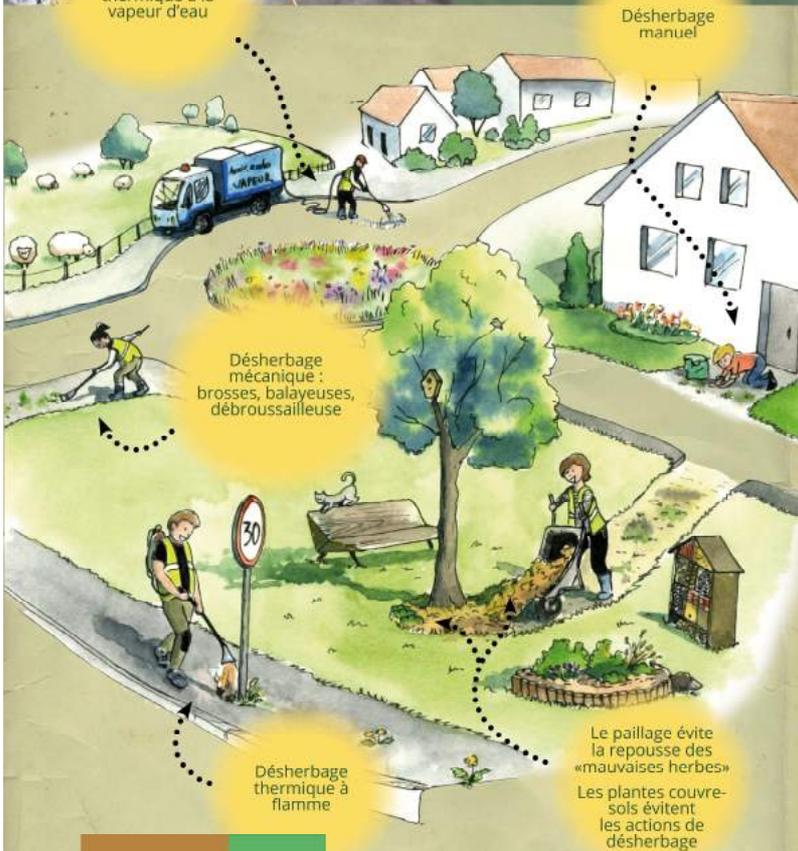
Mais alors, comment s'en passer ?

Les techniques alternatives

Sur certains secteurs nécessitant un entretien particulier, l'arrêt de l'utilisation des pesticides nécessite la mise en place de techniques alternatives au désherbage chimique.



Désherbage thermique à la vapeur d'eau



Désherbage manuel

Désherbage mécanique : brosses, balayeuses, débroussailleuse

Désherbage thermique à flamme

Le paillage évite la repousse des «mauvaises herbes»
Les plantes couvre-sols évitent les actions de désherbage



Exposition réalisée par le Syndicat du Bassin Viaur dans le cadre de son opération d'accompagnement des communes dans la sensibilisation de la population à l'application du zéro phyto dans les espaces publics. Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental de l'Aveyron. Mise en page et illustrations : Laurie de Brémond, la-illustration.com





 Syndicat du bassin *Viaur*

Acceptons *la végétation spontanée...*



La mise en œuvre du « zéro phyto » représente un défi pour les collectivités locales. Mais cela constitue également une opportunité de poser un regard différent sur l'environnement, de nos bourgs et de nos villages. Nous avons peu à peu oublié que l'herbe « spontanée », injustement appelée « mauvaise herbe », y a sa place, avec le cortège de fleurs qui l'accompagne et dont raffolent les abeilles.

Il est nécessaire de réapprendre à accepter la nature telle qu'elle est : une chance pour la biodiversité,

y compris dans nos territoires certes préservés par rapport à d'autres mais qui n'échappent pas non plus aux fragilités écologiques.

...et observons *ses avantages !*



Exposition réalisée par le Syndicat du Bassin Versant du Viaur dans le cadre de son opération d'accompagnement des communes dans la sensibilisation de la population à l'application du zéro phyto dans les espaces publics. Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental de l'Aveyron. Mise en page et illustrations : Laurie de Brébasse, la-illustration.com





Syndicat du bassin *Vaur*

Vous aussi *jardinez sans pesticides !*



Tolérez la nature dans votre jardin : sa beauté ne sera pas altérée par quelques « mauvaises » herbes ou quelques insectes ...

Suivez l'exemple

de votre commune, d'associations, de jardiniers amateurs ou encore agriculteurs qui ont mis en place des techniques pour éviter ou diminuer l'utilisation des pesticides... Vous aussi vous pouvez agir !

Sensibilisez vos enfants et vos proches aux bonnes pratiques de jardinage.

Le Saviez vous ?

A compter du 1er janvier 2019, il sera interdit pour les particuliers d'acheter, de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires.

Quelques exemples de *méthodes alternatives* à l'utilisation des pesticides à mettre en place chez vous :



Exposition réalisée par le Syndicat du Bassin Vaur dans le cadre de son opération d'accompagnement des communes dans la sensibilisation de la population à l'application du zéro phyto dans les espaces publics. Avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Adour Garonne et du Conseil Départemental de l'Aveyron. Mise en page et illustrations : Laurie de Brémond, la-illustration.com

